

CARTE SCOLAIRE

16 000 fermetures prévues: annulation exigée

Dans les écoles, 8 967 postes en moins et 2 800 élèves en plus. Pour les syndicats, «on s'apercevra en septembre qu'il y a plus d'enfants que prévu et pas de classes pour les accueillir».

À force de supprimer des postes dans l'Éducation nationale - 62 000 postes en cinq ans -, les élèves se retrouvent de plus en plus souvent sans prof. La Fédération FO de l'Enseignement et ses syndicats, le SNUDI dans le primaire, le SNFOLC et le SNETAA dans le secondaire, ont engagé la bagarre pour «l'annulation des 16 000 fermetures de postes» programmées à la rentrée prochaine. La FNEC-FP-FO s'est adressée à toutes les fédérations syndicales, leur proposant «l'action commune à tous les niveaux, et la grève s'il le faut, pour faire reculer le ministère».

Une première étape a été franchie le 30 mars, quand FO a accompagné une cinquantaine de délégations, venues de vingt départements, manifester rue de Grenelle, mais le ministre oppose à cette revendication le «vote de la représentation nationale».

Le gouvernement et sa majorité agissent comme un médecin qui prescrirait des saignées à un patient exsangue et cette ordonnance s'appelle la Révision générale des politiques publiques (RGPP),

qui vise à économiser 7 milliards d'euros entre 2009 et 2011. Cela a un coût: 100 000 fonctionnaires en moins.

COMMENT FAIRE CÉDER LE MINISTRE?

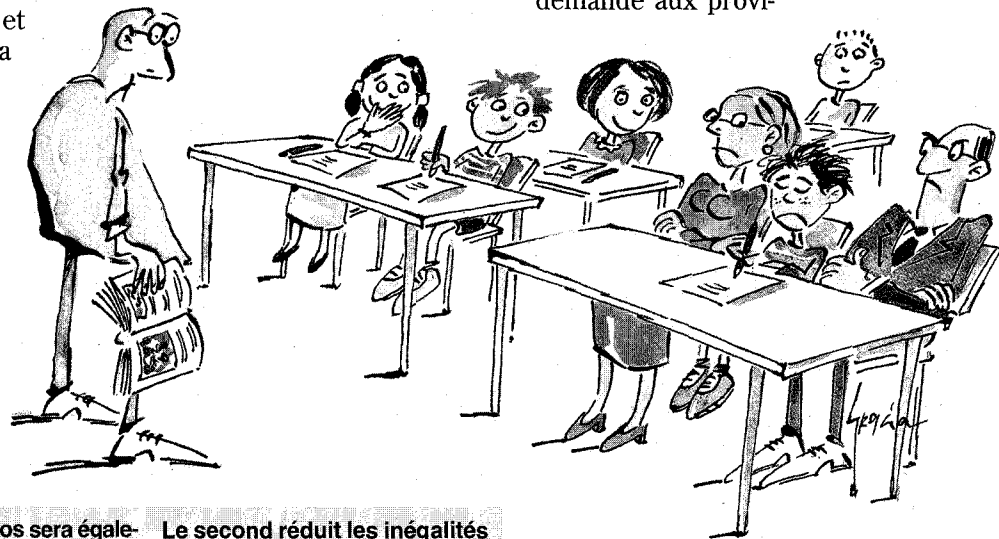
Dans l'enseignement public, la RGPP fait des ravages: entre 2009 et 2011, toujours, 44 500 postes sont rayés d'un trait de plume sur une ligne budgétaire. L'État décide, mais ce sont les inspecteurs et les recteurs d'académie qui gèrent la carte scolaire, préparent la rentrée de 2011, ferment postes et classes en fonction des directives. Ils peuvent aussi annuler les fermetures, ce qui explique la multiplication des délégations, notamment dans le premier degré, d'enseignants, avec leurs syndicats, de parents, voire d'élus.

En Haute-Loire, en tout, plus de cinquante postes sont voués à disparaître et une pétition, adressée au ministre, «exige l'annulation» de ces fermetures et des

16 000 prévues nationalement. Le 5 avril, trois syndicats, dont FO, sont allés voir l'inspectrice d'académie, qui a évoqué une baisse de la démographie. «Les chiffres sont tronqués, ont rétorqué les syndicats. Pourtant, les enfants n'ont pas disparu et, de manière surprenante, on s'apercevra en septembre qu'il y a plus d'enfants que prévu, et donc pas de classes pour les accueillir.»

Le calcul est national, le ministère ayant décidé de supprimer 8 967 postes dans les écoles primaires, alors que l'on attend 2 800 élèves supplémentaires. Déjà, les six sections syndicales, dont le SNUDI-FO, du Val-de-Marne viennent de décider d'aller au ministère le 4 mai, en attendant, avant ou après, un appel commun à la grève nationale.

Devant certains parents qui, excédés de voir leur fils ou leur fille sans prof, en viennent à passer des annonces de recrutement, M. Luc Chatel a déclaré dans un entretien au *Figaro*: «Ce n'est pas le rôle des parents. En revanche, j'ai demandé aux provi-



/// 2,102 millions de demandeurs d'emploi ont été indemnisés en février 2011 par l'assurance-chômage, soit une hausse de 1,2% par rapport à février 2010. 435 900 personnes ont touché des allocations de l'État telles que l'ASS (allocation de solidarité spécifique), répartie à la hausse en 2009 avec la crise, ou l'AER-R (allocation

équivalent retraite de remplacement) en hausse de 0,5% en un mois et de 4% en un an. ///

/// FO signe l'accord salarial 2011 augmentant les rémunérations de 0,8% au 1^{er} avril et au 1^{er} octobre, et qui attribue une prime exceptionnelle de 250 euros sur la paie d'avril pour tous les agents. Le 15 juin, la prime uniforme an-

nuelle de 1 400 euros sera également versée. ///

/// FO a signé deux accords de branche, l'un sur la complémentaire maladie et la prévoyance, l'autre sur l'égalité hommes-femmes. Le premier accorde des garanties plus avantageuses que le dispositif précédent en matière de prise en charge.

Le second réduit les inégalités pour 2 500 agents. ///

/// Les retraites du régime général des salariés du secteur privé sont revalorisées de 2,1% au 1^{er} avril. Une revalorisation «automatique sur la pension d'avril qui sera versée le 9 mai prochain», précise la Caisse nationale d'assurance-vieillesse (CNAV). ///

seurs qu'ils le fassent et qu'ils se mettent en contact avec Pôle emploi», organisme qui gère les chômeurs. Par définition, ces derniers n'ont jamais été fonctionnaires, encore moins enseignants. Un bug peut-être?